

## FORMULAIRE D'ENGAGEMENT

### Catégorie du regroupement familial – Victimes du séisme en Haïti

Réservé à l'administration

N° de dossier :

**Vous devez remplir ce formulaire si vous êtes un résident du Québec qui parrainez un membre de votre parenté qui est gravement et personnellement affecté par le séisme en Haïti. Le résident du Québec qui se joint à l'engagement à titre de cogarant doit également remplir et signer ce formulaire.**

NOTE : Afin d'alléger le texte, les termes et expressions utilisés englobent les deux genres grammaticaux.

SECTION 1 IDENTIFICATION DU GARANT	
<b>A. Identification du garant principal</b>	
Nom de famille à la naissance : _____	Nom de famille après le mariage : _____ <small>(s'il y a lieu)</small>
Prénom : _____	Statut : <input type="checkbox"/> Résident permanent <input type="checkbox"/> Citoyen canadien
Sexe : <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M État matrimonial : _____	N° téléphone (domicile) : _____
Adresse du domicile : _____	N° téléphone (travail) : _____
Adresse postale (si différente) : _____	
<b>B. Identification du conjoint cosignataire (s'il y a lieu)</b>	
Après avoir consulté les instructions, l'époux ou le conjoint de fait d'un garant qui signe un engagement pourrait décider de participer à cet engagement. Le cas échéant, il devra remplir et signer le formulaire <b>Fiche individuelle du garant</b> , et signer le présent engagement.	
Nom de famille à la naissance : _____	Nom de famille après le mariage : _____ <small>(s'il y a lieu)</small>
Prénom : _____	Statut : <input type="checkbox"/> Résident permanent <input type="checkbox"/> Citoyen canadien
Sexe : <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M	Lien avec le garant : <input type="checkbox"/> Époux <input type="checkbox"/> Conjoint de fait
SECTION 2 IDENTIFICATION DU COGARANT	
<b>A. Identification du cogarant</b>	
Nom de famille à la naissance : _____	Nom de famille après le mariage : _____ <small>(s'il y a lieu)</small>
Prénom : _____	Statut : <input type="checkbox"/> Résident permanent <input type="checkbox"/> Citoyen canadien
Sexe : <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M État matrimonial : _____	N° téléphone (domicile) : _____
Adresse du domicile : _____	N° téléphone (travail) : _____
Adresse postale (si différente) : _____	

**B. Identification du conjoint cosignataire (s'il y a lieu)**

Après avoir consulté les instructions, l'époux ou le conjoint de fait d'un cogarant qui signe un engagement pourrait décider de participer à cet engagement. Le cas échéant, il devra remplir et signer le formulaire **Fiche individuelle du garant**, et signer le présent engagement.

Nom de famille à la naissance : \_\_\_\_\_ Nom de famille après le mariage : \_\_\_\_\_  
(s'il y a lieu)

Prénom : \_\_\_\_\_ Statut :  Résident permanent  Citoyen canadien

Sexe :  F  M Lien avec le cogarant :  Époux  Conjoint de fait

**SECTION 3 IDENTIFICATION DU PARRAINÉ PRINCIPAL**

NOM DE FAMILLE (à la naissance) ET PRÉNOM	LIEN DE PARENTÉ avec le garant principal	SEXE	DATE DE NAISSANCE Année/ Mois/ Jour	ADRESSE DU DOMICILE	DURÉE DE L'ENGAGEMENT*

NOM DE FAMILLE (après le mariage, s'il y a lieu) :

**SECTION 4 IDENTIFICATION DES MEMBRES DE LA FAMILLE DU PARRAINÉ PRINCIPAL**

**A** Membres de la famille du parrainé principal qui l'accompagnent au Québec (Utilisez une feuille annexe au besoin.)

NOM DE FAMILLE (à la naissance) ET PRÉNOM	LIEN DE PARENTÉ avec le parrainé principal	SEXE	DATE DE NAISSANCE Année / Mois / Jour	ADRESSE DU DOMICILE	DURÉE DE L'ENGAGEMENT*
1					
NOM DE FAMILLE (après le mariage, s'il y a lieu) :					
2					
3					
4					

**B** Membres de la famille du parrainé principal **qui ne l'accompagnent pas au Québec** et qui ne sont pas visés par l'engagement (Utilisez une feuille annexe au besoin.)

1					
2					

\* Dans le cas d'un époux, conjoint de fait ou partenaire conjugal, la durée de l'engagement est de trois ans. Dans le cas d'un enfant âgé de moins de 16 ans, l'engagement est d'une durée de dix ans ou jusqu'à la majorité (18 ans) selon la plus longue des deux périodes. Dans le cas d'un enfant âgé de 16 ans et plus, l'engagement est d'une durée de trois ans ou jusqu'à l'âge de 25 ans selon la plus longue des deux périodes. Dans le cas des autres personnes parrainées, l'engagement est de dix ans. L'engagement prend effet à la date où la personne parrainée est admise comme résidente permanente ou en vertu d'un permis de séjour temporaire. L'âge d'un enfant est déterminé à cette même date.



## SECTION 7 PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Les renseignements personnels recueillis dans le présent formulaire et, le cas échéant, dans les documents qui doivent y être annexés sont nécessaires au traitement de votre demande d'engagement et à l'application de la Loi sur l'immigration au Québec, du Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers et des règles administratives qui en découlent.

Ces renseignements peuvent également être utilisés par le Ministère à des fins d'étude, de statistique, d'évaluation de programme ou pour vous communiquer toute information susceptible d'avoir une incidence sur votre demande.

Les renseignements personnels vous concernant sont confidentiels et ne peuvent être divulgués sans votre consentement à moins que la loi ne l'autorise. La loi permet notamment, à certaines conditions, la communication de renseignements personnels sans consentement si cette communication est nécessaire :

- à l'application d'une loi au Québec;
- à l'exercice des attributions d'un organisme du gouvernement du Québec ou du gouvernement du Canada, notamment les autorités canadiennes de l'immigration;
- à la prestation d'un service du Ministère ou à l'exécution d'un contrat de service confié par le Ministère;
- aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi applicable au Québec ou en raison d'une situation d'urgence.

Au sein du Ministère, l'accès à ces renseignements est réservé aux seules personnes qui ont qualité pour les recevoir lorsque ces renseignements sont nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.

À l'exception des sections facultatives, tout refus de répondre ou toute omission peut entraîner le rejet de votre demande ou occasionner des délais dans le traitement de votre dossier.

Vous pouvez être informé des renseignements vous concernant détenus par le Ministère et, s'il y a lieu, en demander par écrit la rectification. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous au bureau qui traite votre demande. Si ce bureau n'est pas en mesure de vous fournir les renseignements demandés, adressez-vous au responsable ministériel de la protection des renseignements personnels au Secrétariat général du Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, situé à l'adresse suivante : Édifice Gérald-Godin, 360, rue McGill, 4<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H2Y2E9.

**SECTION 8 DÉCLARATION ET ENGAGEMENT**

**L'engagement est un acte juridique qui vous engage à subvenir aux besoins essentiels des personnes que vous parrainez durant toute la durée de l'engagement.**

**Je déclare** que les renseignements fournis dans ce formulaire sont complets et exacts.

**Je reconnais** avoir pris connaissance de l'avis sur la protection des renseignements personnels à la section 7 du présent formulaire.

**Je reconnais** également être informé :

- que le ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles peut demander à tout autre ministère ou organisme des renseignements relatifs à l'adresse du (ou des) garant(s) et peut remettre une copie du présent engagement aux personnes parrainées visées;
- que le ministre peut annuler un engagement ou un Certificat de sélection du Québec si l'engagement a été accepté ou le certificat délivré sur la foi d'informations ou de documents faux ou trompeurs, accepté ou délivré par erreur ou lorsque les conditions requises pour l'acceptation de l'engagement ou la délivrance du certificat cessent d'exister (un engagement ne peut être annulé en aucun autre cas);
- que l'engagement entre en vigueur, et ne peut être annulé, dès que la personne parrainée obtient la résidence permanente ou est admise en vertu d'un permis de séjour temporaire;
- que le ministre peut rejeter toute demande qui contient une information ou un document faux ou trompeur;
- que le ministre peut refuser d'examiner une demande d'engagement de la part d'une personne qui a fourni, depuis deux ans ou moins, une information ou un document faux ou trompeur;
- que des poursuites peuvent être intentées contre le(s) garant(s) et le(s) conjoint(s) cosignataire(s) s'il y a défaut de respecter l'engagement ou s'ils communiquent des renseignements faux ou trompeurs.

**Je reconnais** avoir pris connaissance des renseignements contenus dans le présent formulaire et je comprends la nature et la portée de l'engagement qui me lie aux personnes visées par ma demande d'engagement. En conséquence :

1. **Je m'engage** à subvenir pendant toute la durée de l'engagement, aux besoins essentiels de ces personnes, tels qu'établis à l'annexe C du Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers (R.R.Q., 1981, c. M-23.1, r. 2).
2. **Je m'engage** à rembourser au gouvernement du Québec toute somme que ce dernier accorderait à ces personnes, à titre de prestations d'aide financière de dernier recours ou de prestations spéciales, conformément à la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles (L.R.Q., c. A-13.1.1).
3. **Je m'engage** également à rembourser au gouvernement de toute province du Canada le montant des prestations d'aide financière de dernier recours, des prestations spéciales ou autres prestations de même nature qu'il accorderait à ces mêmes personnes.

En foi de quoi, j'ai signé à \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_ Signature du garant  
 \_\_\_\_\_ Année / Mois / Jour \_\_\_\_\_ Signature du conjoint cosignataire (s'il y a lieu)  
 \_\_\_\_\_ Année / Mois / Jour \_\_\_\_\_ Signature du cogarant  
 \_\_\_\_\_ Signature du conjoint cosignataire (s'il y a lieu)

**SECTION 9 DÉCISION (Réservé à l'administration)**

Engagement accepté  Engagement refusé  Engagement rejeté

\_\_\_\_\_ Nom du fonctionnaire autorisé \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_ Année / Mois / Jour